

Procès-verbal de l'assemblée spéciale dûment convoquée du conseil municipal de Montcerf-Lytton tenue le lundi 12 novembre 2012 à 16.00 heures au 16 rue principale nord à Montcerf-Lytton.

Sont présents ; Messieurs Réal Lajeunesse, Serge Lafontaine, Claude Desjardins, et Madame Christianne Cloutier.

Étaient absents pour raison motivée ; Yvon Rivet et Ward O'Connor

#### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum est vérifié et l'assemblée débute à 16.00heures. Monsieur Alain Fortin maire, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous. Madame Liliane Crytes exerce les fonctions de secrétaire.

2012-11-225

#### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le conseiller Christianne Cloutier propose et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

2012-11-226

#### RÉSULTAT DES SOUMISSIONS POUR CAMION

CONSIDÉRANT QUE lors de l'assemblée spéciale du 28 octobre dernier, le conseil à mandater la directrice à demander des soumissions par invitations pour un camion 2012, neuf, supercab, 250 (trois quarts de tonnes) 4 X 4, avec moteur diesel avec pelle de 8 pieds et épandeur.

CONSIDÉRANT QUE les soumissions devaient être déposées pour le lundi 12 novembre 2012 à 15.00 heures, ouvertes à 15.05 heures.

CONSIDÉRANT QUE dans l'invitation, deux modes de financement a été demandé;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissions ont été déposées;

Garage Gérard Hubert au montant de 63,563.93\$ incluant les taxes sans financement et de 69,789.00\$ si financer;

Garage J.E. Gendron au montant de 66,484.29\$ incluant les taxes, financé ou non;

CONSIDÉRANT QUE les deux soumissions sont conformes au devis demandé;

CONSIDÉRANT QUE la soumission du garage Gérard Hubert Auto est la plus basse;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu d'accorder le contrat au Garage Gérard Hubert Auto au montant de 63,563.93\$ taxes incluses et celui-ci sera payé à la livraison et non financer.

Adoptée à l'unanimité

2012-11-227

VENTE DU CAMION GMC 2006

CONSIDÉRANT QUE nous ferons l'acquisition d'un camion 4 X 4 de l'année 2012 d'ici quelques jours;

CONSIDÉRANT QUE le camion de service GMC 2006 ne servira plus;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Réal Lajeunesse et il est résolu de demander des offres publiques pour la vente du camion.

Il est entendu que le conseil ne s'engage à accepter, ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

2012-11-228

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 16.50 heures, Madame la conseillère Christianne Cloutier propose et il est résolu de lever l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

---

Alain Fortin,  
Maire

---

Liliane Crytes,  
Directrice, générale/sec.trés.